

N°78 – 27 FEVRIER 2023



CAHIER D'ACTEUR

NOUVEAUX RÉACTEURS 27.10.2022
NUCLÉAIRES ET PROJET PENLY 27.02.2023



La Communauté de Communes des Villes Sœurs est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) et regroupe 28 communes ayant des liens historiques, culturels ou économiques.

Trait d'union entre la Normandie et les Hauts-de-France, elle rassemble un bassin d'emploi et de vie homogène et offre à ses 37.000 habitants, une qualité de vie remarquable, des services publics de qualité, un savoir-faire historique et des infrastructures touristiques optimales.

Contact : contact@villes-soeurs.fr

12 Av. Jacques Anquetil, 76260, EU

T +33 2 27 28 20 87

Site Internet : <https://www.villes-soeurs.fr/>

Le point de vue de la Communauté de communes des Villes Sœurs

EN BREF.

Favorables à la réalisation du projet EPR2 comme réponse pertinente aux grands enjeux de la crise énergétique et à la souveraineté énergétique de la France, d'aujourd'hui et de demain, nous souhaitons que la mise en place de ce projet ne perde pas de vue sa dimension territoriale.

Territoire rural attractif et dynamique, la CC des Villes Sœurs doit pouvoir compter sur ce projet afin d'accélérer le développement de son territoire et répondre à de multiples enjeux, tels que la mise en place d'une offre de santé adaptée, efficace, le déploiement de programmes de formation pertinents, l'élaboration de solutions de mobilité durables et le développement économique.



Assurer et pérenniser notre développement économique

La Communauté de communes des Villes Sœurs dispose d'une offre foncière conséquente sur sa zone d'activité phare, le Parc Environnemental d'Activités Bresle-Maritime (PEABM). Ainsi, si son objectif est de favoriser l'essor économique, au sein d'un site préservé, sa vocation est d'accueillir de nouvelles entreprises et de créer les nouveaux emplois de demain dans la filière du nucléaire français.

Le PEABM dispose d'une offre foncière d'environ 74 hectares viabilisables, fibrés et situés à 30 minutes du cœur de la centrale. En conséquence, **notre territoire affirme son engagement et se positionne comme partie prenante, dans ce projet structurant pour la souveraineté énergétique française.**



Conçu dans une logique de préservation de notre histoire économique, notre parc d'activités privilégie les activités industrielles et de sous-traitance, permettant ainsi de nombreuses facilités dans l'installations des futurs acteurs du chantier de l'EPR.

Rendre attractif nos cœurs de ville

Notre territoire s'est engagé dans une démarche de revitalisation des centre-bourgs (ORT) afin de soutenir le développement continu de l'attractivité de son territoire.

Ainsi, si nous nous engageons à assurer un accueil de qualité pour les nouveaux salariés,

en mettant l'accent sur la qualité de vie, l'activité commerciale et les infrastructures disponibles, **le projet EPR 2 nous apparaît complémentaire et conjointe à notre ambition : allier cadre de vie d'exception et excellence urbaine.**

Renforcer nos offres de santé

Actifs dans la lutte contre la désertification médicale, nous mettons tout en œuvre pour attirer et encourager les étudiants en médecine à s'installer sur notre territoire.

En effet, les élus communautaires ont renouvelé la bourse d'études pour les futurs médecins et dentistes et à ce jour, 10 futurs praticiens sont partenaires de la CC des Villes Sœurs (7 étudiants en médecine et 3 en dentaire).

De ce fait, il nous apparaît primordial de renforcer nos offres de santé avec :

- La relocalisation et le redimensionnement de l'hôpital d'Eu.

Lauréat d'un appel à projet dans le cadre du Ségur de la Santé, ce projet nécessite une emprise foncière de 10 ha indispensable à la bonne réalisation du projet

- La création d'une maison de santé, à proximité de l'hôpital d'Eu.

Ainsi, **nous comptons sur la construction des nouveaux réacteurs pour accélérer notre offre de soin et ainsi offrir à nos habitants, d'aujourd'hui et de demain, un accès au soin optimal et diversifié.**



SANTÉ

Bourse d'études

pour futurs médecins ou dentistes

Vous souhaitez exercer dans un territoire attractif avec une nature préservée et un cadre de vie inégalé ?

Vous avez validé votre PACES, le PASS, la LAS ?

Vous allez aimer vous installer ici !

Envoyez votre CV et lettre de motivation à
Communauté de communes des Villes Sœurs
12 Avenue Jacques Anquetil 76260 Eu
Tel. 02 27 28 07 38
dquemu@villes-soeurs.fr

villes sœurs
villes-soeurs.fr

Développer des offres de formation adaptées

Face aux défis que représente la construction des nouveaux réacteurs de la centrale, **la CC des Villes Soeurs réaffirme son envie de contribuer à ce chantier d'avenir en formant dès aujourd'hui les ouvriers, artisans et cadres nécessaires à sa bonne réalisation.**

Forts d'établissements scolaires volontaires et engagés, nos élus expriment à l'unisson leur désir de créer des parcours de formations professionnelles pertinentes, adaptées à la réalité du marché et en adéquation avec les besoins des entreprises locales et ceux d'EDF.

L'objectif principal est de former les jeunes qui souhaiteraient travailler à Penly, ou rester au sein de nos entreprises locales, pour compenser les départs vers Penly. Nous devons également être vigilants et attentifs aux besoins des entreprises existantes afin qu'elles conservent leur attractivité face au projet EPR2.

Développer un écosystème d'accueil pour faire de ce projet notre prospérité de demain

Pour assumer la construction d'un tel projet, le besoin humain sera conséquent. Et pour cause, ce n'est pas moins de 10 000 salariés qui seront attendus sur le chantier à moyen-terme.

Cette formidable opportunité de développement doit être saisie, mais ne devra pas se faire au détriment de la qualité de nos

Il est donc impérativement vital pour nous de **soutenir cette croissance démographique en préservant les intérêts de nos habitants et l'attractivité touristique**, en assurant un accès au soin optimal, des logements disponibles, la scolarisation des enfants et des moyens de garde adaptés.

En somme, il conviendra de travailler ensemble pour moderniser nos infrastructures

Le logement est un point cardinal au bon développement du projet puisque sans foncier, nous ne pourrions pas construire les logements nécessaires pour accueillir dignement cette nouvelle population. C'est un équilibre qu'il faudra trouver avec le Zéro artificialisation nette de la loi Climat et Résilience.

Faciliter nos moyens de déplacement et promouvoir une mobilité durable

Nous pensons également qu'un autre grand enjeu sous-jacent à l'accueil des nouveaux salariés est la question de la mobilité et de l'encombrement de nos réseaux routiers.

Face à cela, la CC des Villes Soeurs porte un projet ambitieux de pénétrante reliant Mers-les-Bains et le Tréport au Lycée Anguier afin de désengorger nos réseaux, améliorer la fluidité de circulation et garantir une sécurité optimale.

Demain plus qu'aujourd'hui, **nous pensons que porter ce projet relève d'une vision collective et d'avenir en ce qui concerne notre sécurité et nos déplacements.**

Il nous semblerait inconcevable qu'aucun dédoublement de la RD 925 ne soit prévu entre le Tréport et Penly. Cette hypothèse nous semble contraire à une répartition libre et équitable de l'implantation des futures entreprises du projet.

Par conséquent, il est crucial d'ouvrir la réflexion sur ce sujet et reconnaître la part non négligeable des déplacements domicile-travail de nos administrés vers Penly et Dieppe.

Partager les retombées fiscales comme nous partageons les risques

Bien que ce projet soit crucial pour notre politique énergétique nationale et un moteur de développement pour notre territoire, il ne doit pas être considéré comme exempt de risques.

En effet, notre territoire, par sa proximité géographique avec la centrale, se doit de prendre part à la mutualisation des risques. **Nous nous engageons donc auprès de nos résidents à entreprendre toute démarche nécessaire afin de récupérer toute compensation** du fait de notre volonté de partage équitable du risque.

Conclusion

Par ce cahier d'acteur, la Communauté de communes des Villes Sœurs souhaite rappeler que, même si le projet EPR2 s'inscrit dans une démarche nationale, il s'agit pour nous élus, avant tout, d'un projet de territoire.

Animés par cette vision locale et pragmatique du bien-être de nos administrés, nous voulons que ce projet soit, aujourd'hui plus que jamais, un vecteur de développement que d'inégalités territoriales.

Du développement économique à la santé, de la formation à la création de logement, de la mobilité à la fiscalité, c'est tout un écosystème d'accueil que nous souhaitons développer et voir prospérer ensemble.